

L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 413 - Septembre 2024

édito

A lors que les conditions de vie des salariés se dégradent de plus en plus, la vaste supercherie politique de ces derniers mois a une fois démontré les limites de la politique politicienne.

Après la dissolution surprise de l'Assemblée Nationale par Emmanuel Macron, le peuple a fait un choix : celui de non seulement montrer son rejet du Rassemblement National, mais aussi celui de soutenir le programme porté par le Nouveau Front Populaire. Programme résolument progressiste et très proche des revendications de la CGT.

Ainsi les urnes ont tranché et même si elle n'est que relative, la gauche a-t-elle emporté la majorité.... Ce dont Emmanuel Macron n'a eu que faire puisqu'après plus de 50 jours sans gouvernement, il a nommé premier ministre Michel Barnier. Un homme de droite, anti-

immigration, ultra-libéral, qui doit son nouveau poste à l'extrême-droite comme l'analysait dernièrement Emilio Meslet, journaliste politique à l'Humanité.

Ainsi donc, nous le constatons bien, glisser un bulletin dans une urne ne suffit-il pas.

Dans une vidéo postée durant le mois de Juillet, Richard Romeo-Giberti, secrétaire général de l'UD CGT Var déclarait qu'il nous revenait de jouer les arbitres. Propos qu'il a repris lors de sa déclaration à l'occasion de la manifestation du 1er octobre en déclarant : il faut repolitiser le syndicalisme.

De même, la CGT l'a martelé durant l'été, si la CGT est effectivement indépendante, elle n'est pas neutre

pour autant.

Faire des choix politiques, c'est faire des choix de société. Si nous voulons transformer la société, si nous voulons l'amener sur la voie du progrès, alors il nous faut peser sur les choix politiques, en menant une politique, la nôtre, celle de la CGT et de ses adhérents.

Michel CANESTRELLI
Secrétaire Général



L'EMANCIPATEUR - Tel : 04 94 18 94 57 - Fax : 04 94 18 94 58

Adresse postale : Retraités CGT Var Mindef - 13 avenue Amiral Collet - 83000 Toulon

Email : retraitescgtvarmindef@gmail.com - Directeur de la publication : Patrick Buvat

N° CPPAP 0326S07751 - Journal édité par nos soins.

Les retraités vont devoir se mobiliser

Ce gouvernement illégitime, adoué par le Rassemblement National et composé de bric et de broc avec les groupes politiques de droite et du centre, minoritaires à l'assemblée, est bien décidé à poursuivre et amplifier la politique menée avant la dissolution.

Concernant les retraités, Bar-nier entérine une nouvelle année blanche en 2024 et veut imposer un report de la revalorisation de 2025 du 1er janvier au 1er juillet. Totalement inadmissible, d'autant que l'inflation continue de progresser, que les prix de l'énergie flambent, que ceux de première nécessité explosent, que se soigner devient de plus en plus cher et que dans la foulée, les cotisations des complémentaires santé vont-elles aussi augmenter.

Oui, inadmissible quand la précarité et la pauvreté progressent pour les retraités : 60% des 17 millions de retraités de ce pays ont une pension inférieure au SMIC ! Mais, pour le gouvernement et le patronat, les retraités sont des privilégiés !

Il y a donc urgence à aller chercher



l'argent là où il est, et il y en a beaucoup !

Le refrain claironné depuis des semaines par les larbins du Capital, sur le « danger » de notre « dette abyssale » et donc la nécessité de réduire drastiquement la « dépense publique » au travers d'une colossale purge austéritaire n'a qu'un seul objectif : évacuer toutes autres solutions, en particulier, faire rentrer des recettes nouvelles, indispensables pour nos services publics, pour

la population, pour la santé, pour la sécu, le social, l'école, la recherche, les collectivités territoriales et nos systèmes de retraite.

Mais, faire rentrer ces nouvelles recettes, cela signifie taper dans les caisses du capital et rogner sur les dividendes. Autant dire que nous allons devoir élever très fortement le niveau des luttes si nous voulons imposer ce qui doit constituer un changement radical des politiques actuelles et exiger la satisfaction de nos légitimes revendications.

C'est dans ce cadre et indépendamment de ce qui pourrait être décidé pour les prochaines semaines, une initiative unitaire des organisations de retraités et d'ores et déjà programmée pour le 3 décembre prochain.

Manif pour la paix

Ce 21 septembre 2024 nous étions rassemblés à Toulon, pour la journée internationale de la paix décidée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1981.

Nous avons exprimé notre exigence que la France porte fort la voix de la paix, avec des cessez-le-feu immédiats et la recherche de solutions politiques dans les nombreuses guerres de par le monde, (Ukraine-Russie, Gaza en Palestine, au Yémen, en Afrique et dans le Moyen-Orient...)

Nous exigeons que notre pays arrête d'exporter des armes qui ne font que participer à la poursuite des guerres. Que la France renonce à s'engager à l'exportation, dans la folle course aux armements.

Dans cette période trouble et inquiétante toutes et tous les partisans de la paix doivent se mobiliser et faire entendre beaucoup plus fort, leur voix. Le rôle de l'ONU doit être réaffirmé, respecté, et réformé pour prendre en compte les nouvelles réalités mondiales.

Nous devons exiger la suppression de l'OTAN.

L'affirmation de la paix est le plus grand des combats.
(Jean Jaurès)

BON À SAVOIR...

Remboursement Sécu du transport par accompagnant

En cas de maladie ou d'accident, c'est votre médecin qui décide si votre état de santé nécessite ou non une prise en charge par un véhicule sanitaire.

Il faut savoir aussi que la Sécurité sociale rembourse les frais de transport de votre accompagnant en 48 heures (30 centimes du kilomètre + les péages). Voir le site MRS Santé.

Cette solution pourra vous éviter de dépendre de la disponibilité d'un transporteur agréé, taxi, ambulance... avec des temps d'attente de souvent quelques heures !